

Fiche Programme

FORMATION SOCLE : « Faire vivre un GEM dans l'esprit du Cahier des Charges » - Hauts de France

REPORT DE LA FORMATION INITIALEMENT PRÉVUE LES 12 et 13 MARS 2025

COMPÉTENCES VISÉES :

- Savoir se présenter, présenter sa structure et restituer une situation
- Analyser, synthétiser et restituer des situations donnant lieu à des orientations stratégiques
- Proposer des recommandations et définir des orientations stratégiques de court, moyen et de long terme

ARGUMENT : Cette formation à l'usage de tous les acteurs des GEM (Salariés, adhérents, parrains, gestionnaires) a vocation à transmettre à tous, le même niveau d'information concernant le cadre légal des GEM, leur administration, leur gouvernance et leurs enjeux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Connaître le cahier des charges des GEM, et leur petite histoire dans la grande histoire
- Connaître le fonctionnement d'une association Loi 1901
- Evaluer les actions collectives à mener dans le but d'améliorer les pratiques du GEM
- Examiner le fonctionnement de son GEM, d'autres GEM

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Mode et durée : **4 h à distance / 2 jours en présence**

Délai d'accès : **D'un mois jusqu'à 2 jours avant la formation en présence en fonction des listes d'attente**

Effectif minimum : **6** / Effectif maximum : **16**

LIEU : GEM Les Ch'tis bonheurs [16 Rue Jules Guesde, 59790 Ronchin](#)

DATES : VISIO d'information : Mardi 15 AVRIL 2025 à 16h

FORMATION EN PRESENCE : Mercredi 21 et Jeudi 22 MAI 2025 de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 16h30

VISIO Post-formation : à définir avec les stagiaires présents à la formation

TARIF : à titre gratuit pour tous les bénéficiaires de la formation, le programme étant financé par la CNSA
Les repas et hébergements sont à la charge des structures stagiaires

PROGRAMME :

- Histoire des GEM
- Le cadre de l'association Loi 1901 : Gouvernance et pouvoir d'agir
- Responsabilités des administrateurs
- Délégation des tâches et choix des appuis

FORMATEUR.ICES : Pierrick LE LOEUFF, François BOURGES

Les personnes chargées de la formation sont des professionnels impliqués dans des GEM et témoignant de cinq ans d'expérience minima au sein de GEM

PUBLIC et PRE-REQUIS : A l'usage des salariés et adhérents de GEM La formation demande une maîtrise du français à l'oral – Niveau Intermédiaire du français à l'écrit

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance de temps d'apports théoriques et de travaux pratiques : fresques, ateliers de co-développement, spatialisation, échanges de pratiques,...

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Auto-évaluation sur les compétences acquises
- Bilan de fin de formation, apports pour chacun.e

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter le CNIGEM pour l'organisation pédagogique de cette action de formation. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins par mail à contact@cnigem.fr.